



Éditorial

« Geo »

Le conseil municipal est en deuil, Georgette Armand, « Geo » pour ses amis, nous a quittés le 28 mai passé. Geo était 1ère adjointe au maire. Elle a été terrassée en 6 mois par une tumeur au cerveau. Elle venait d'avoir 64 ans. Sa fille Virginie m'a autorisé à dire ces quelques mots au cimetière en ce trop triste lundi 30 mai :

« Geo, aujourd'hui tu nous réunit pour ce que tu détestais par dessus tout : faire de la peine à ceux qui t'aiment.

Avec toi, le rayon de soleil du conseil municipal vient de s'éteindre. Dire qu'en un an et demi ta présence a marqué le conseil municipal c'est peu dire. Merci Geo pour ce que tu nous as apporté durant ces 18 mois.

Pourtant, la vie ne t'a pas épargnée ces dernières années. Le départ prématuré en 2012, de Claude, ton époux, tes soucis de santé, le départ de ta maman vers la maison de retraite, toutes choses, dont tu souffrais en silence, mais qui ne t'ont jamais empêchée de nous offrir ton sourire et ta gaieté. Comme nous, les fleurs de la place sont orphelines.

Face aux difficultés de cette fonction d'adjointe qui t'allait si bien, tu as toujours su relativiser. Tu as vite appréhendé ton rôle et ton soutien a été tellement précieux, surtout lors de nos premiers mois à la mairie, période un peu délicate à gérer. Ce fut un bonheur de partager avec toi la responsabilité de la gestion communale.

Tu étais omniprésente lors des conseils municipaux. Ces derniers mois, et encore vendredi passé, nous mesurons avec tristesse, combien ton absence au sein de l'équipe était dure à vivre. Je te promets que nous allons faire face et, en ton honneur, terminer ce mandat du mieux possible. Virginie, ta Vivi, qui t'a accompagnée durant ces terribles derniers mois, a forcé l'admiration de nous tous. Quelle communion entre vous et quel exemple ! Nous serons près d'elle et de sa petite famille pour perpétuer la belle image que tu nous laisses.

*Tu vas rejoindre Claude, chose que tu évoquais parfois dans tes moments de blues, heureusement vite surmontés. Paix à ton âme. **Adieu Geo** ».*

Ce terrible destin ramène nos petits problèmes quotidiens, nos disputes inutiles, nos exigences démesurées, à leur juste niveau de banales futilités.

Mesurons et savourons le privilège qui est donné à ceux d'entre nous qui peuvent voir vieillir leurs parents et grands parents et à ceux qui voient grandir leurs enfants et petits enfants.

MarcTauleigne



Sommaire

Conseil municipal
Vie de la commune
Vie de la CAPCA
Vie associative
Agenda

L'essentiel des décisions

RAPPEL : Affichage du résumé dans les huit jours au tableau officiel devant la mairie. Par ailleurs, l'intégralité des délibérations sont disponibles sur le site de la commune ou en consultation à la mairie.

Séance extraordinaire du 12 avril 2016

La seule délibération portait sur le budget du service AEP (eau) qui a été adopté à l'unanimité.

Séance du 27 Mai 2016

Décide à l'unanimité la création d'une régie de dépenses qui permettra un règlement immédiat, en espèces, des dépenses urgentes d'un montant généralement inférieur à cent euros.

Amende la délibération du 13 janvier concernant la chaufferie collective à bois déchiqueté. Il valide la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en complément des autres demandes.

Autorise le Maire à solliciter le Conseil Départemental pour une aide dans le cadre du déneigement des voiries communales au titre de la campagne 2015/2016.

Décide, suite à la démission de Muriel Delarbre, de mettre en place un contrat à durée déterminée temporaire (d'une durée maximum de 7 mois) afin de palier cette absence, contrat établi pour la période du 1er juin 2016 au 31 décembre 2016. Ce poste concerne le ménage de l'école, de la mairie et des toilettes publiques (place de la Liberté et extérieur de la salle des fêtes).

Valide les propositions de la CLECT qui poursuit ses travaux et travaille sur le transfert de nouvelles compétences pour certaines communes (Privas, Chomérac, La Voulte, Le Pouzin... entre autres). Les allocations de compensation de ces communes doivent donc être révisées. La commune de Gluiras n'est pas concernée, cependant ces révisions doivent être validées par les conseils municipaux avant d'être votées en conseil communautaire.

Informations diverses :

Nourrissage de chats : Monsieur le maire explique que suite à la campagne de stérilisation et d'identification des chats errants (environ une quinzaine), il serait souhaitable de régler le problème de leur nourrissage. Monsieur Tauleigne appelle au bon sens pratique des gens pour que cette habitude se perde.

Quant aux chiens, errants ou non, un problème se pose aux abords de la salle des fêtes qui devient un lieu d'aisance pour ces animaux de compagnie. Cela laisse aux enfants de l'école, le loisir de marcher sur l'une ou l'autre de leurs réalisations. Sans compter le désagrément pour les employés communaux, en charge de l'entretien des lieux. Là aussi il est demandé aux propriétaires de faire preuve de civisme. Le conseil municipal espère que cette situation s'améliorera sans en arriver à des amendes.

Urbanisme : Céline informe le conseil que deux DP ont été déposées depuis le dernier conseil, Monsieur VIALLET Jean-Paul pour la réfection de sa maison (suite au sinistre) à Geyx, Monsieur CHABAL Laurent pour la pose de trois velux dans son habitation au village.

PLU : La réunion des personnes publiques associées à notre révision s'est tenue en mairie. Il ressort que les services de l'Etat vont vraisemblablement nous imposer une réduction de la base constructible, en particulier dans certains hameaux. La réunion publique d'information est fixée au 28 juillet à 18h30.



Révision PLU : Réunion publique de présentation

Pour rappel : le bureau d'études (BEUR de Romans) en charge de la révision, va présenter un diagnostic complet de notre territoire communal. Ce diagnostic recense les besoins présents et futurs en matière d'habitat, de développement agricole, économique, touristique, commercial et d'équipement. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) complète ce travail. Ces documents ont pour vocation de définir les règles sur lesquelles va s'appuyer le nouveau PLU pour les quinze prochaines années. La population est invitée à une réunion publique le jeudi 28 juillet à 18h30, à la salle polyvalente. L'importance de cette rencontre ne peut échapper à personne. Elle sera suivie du verre de l'amitié au cours duquel vous pourrez continuer à échanger.

Fleurissement du village

C'était le plaisir et la passion de Georgette, notre 1ère adjointe. A sa mémoire, une équipe de bénévoles (Babeth et Daniel Poncet, Marie Brondeau, Véronique Faure, Marinette Ollier, Christiane Tauleigne, François Besson) a repris le flambeau. Pour parachever ce travail, les bacs ont été repeints. Quelques 400 € investis pour cette année encore afin que notre village soit accueillant.

On ne peut que réitérer l'appel à participer au fleurissement du village. Merci à tous ceux qui l'ont déjà remarquablement fait devant leur maison, sans oublier ceux qui assurent arrosage et désherbage réguliers (l'incontournable Roland mais aussi Jean Pierre Brondeau, Emilienne Mercier et Ferdinand Durand, Sébastien Rivat) chacun dans leur quartier.

Pas mal de nos hameaux se montrent aussi à la hauteur et rivalisent de couleurs et de diversité. Bravo à tous.



Carnet

Naissance : le 07 février au village de Shanie Ranc/Savin

Décès : le 28 mai de Georgette Armand à l'âge de 64 ans (voir Edito)

Cuisine Régionale à base de produits frais du terroir
Gibiers - poissons selon saison

Sabarot

Tél. 04 75 66 60 08 - Fax : 04 75 66 62 24
charles-andre.sabarot@orange.fr
Saint pierre ville 07190

GOURBY MATERIAUX

Nos horaires du Lundi au Vendredi : 7h-12h / 13h30-19h
Samedi : 8h-12h

Négociant en matériaux de construction
Vente aux particuliers et aux entreprises

Quartier Les Bruas - 07360 LES OLLIÈRES sur EYRIEUX
tél : 04 75 66 20 74 - fax : 04 75 66 31 54
thierry.courby0652@orange.fr

Philippe Bertrand

- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- Adduction d'eau

06 81 83 82 87
philippe.bertrand07@orange.fr

CHATEAU BROWN

PESSAC-LÉOGNAN

www.chateau-brown.com

Travaux

Quand des bénévoles s'y mettent

Route de La Paille, Jean Delarbre ancien conseiller municipal et son beau frère Alain Frachon ont réalisé un travail que ne renierait pas Vincent notre employé communal maître en la matière. Ce mur de soutènement de la voie communale, éboulé depuis les orages d'octobre 2014, attendait d'être remonté et c'est chose faite. Grand merci aux deux maçons et espérons qu'ils feront des émules. Faut-il rappeler que pour tout chantier entrepris par les administrés sur l'espace communal, avec l'aval de la mairie, celle-ci fournit les matériaux.



Extérieur Salle des fêtes :

Gildas Courthial conseiller municipal a consacré (bénévolement) le long week-end de pentecôte à la réfection de la voie communale passant devant la salle des fêtes. Ce travail a été terminé le samedi 2 juillet afin que tout soit prêt pour le « Pibou 3 ».

Prochaine étape la construction de l'espace Barbecue/four à pain. Vincent sera aux commandes mais toutes les bonnes volontés seront les bienvenues (manifestez vous en mairie). Par ailleurs Joël Viallet se chargera de la construction du four à pain.



Réfection du toit de l'église :

La dernière partie de ce toit qui n'avait pas encore été refaite avait très mal supporté les intempéries d'octobre 2014. Des voies d'eau commençaient à apparaître en causant quelques dégâts au plafond de l'abside. Joël Viallet a réalisé un travail remarquable sur cette portion de toiture en demi-cercle.



Programme goudronnage 2016 :

L'entreprise « les Goudronneurs Ardéchois » a remporté le marché pour la reprise totale de 1.6 km de route. Les travaux ont débuté mi juillet. Seront concernées, sur une plus ou moins grande portion, les voies suivantes : hameau de Chalan, Route de Roubuol, Route de Aunave, Route de la Ribeyre à Chaillac (après la Blache), route de Mours, Route de St Martin, Route de Cols dans le hameau, départ route de Plos.

Par ailleurs 20 tonnes d'émulsion (21 000€) sont prévues pour le rebouchage des nombreux trous apparus depuis l'été passé.

Maison Serre :

L'équipe municipale se concentre sur le devenir de la maison SERRE (mitoyenne du relais de Sully). Un dossier de demande de subvention est en cours auprès de la Région qui pourrait prendre en charge, dans le cadre des « chèques expertise tourisme » la totalité de l'étude de faisabilité. Il s'agira de déterminer le choix le plus pertinent pour le devenir de ce bâtiment : accueil de groupes, auberge de jeunesse, hôtellerie traditionnelle, logements saisonniers, un mix de plusieurs options... Après le fiasco de l'Hermet nous n'avons plus aucun droit à l'erreur.

AEP Plos :

Nos deux conseillers municipaux, Gildas Courthial et Mickaël Havond, ont « donné » leur samedi à la collectivité en installant et connectant le traitement UV sur le réseau de distribution d'eau pour le hameau de Plos. Merci à eux et à Bruno Picot pour le prêt de la mini pelle

Patrimoine : visite d'Anne Marie MICHAUX

Lundi 11 juillet, Anne-Marie Michaux, la passionnée d'histoire médiévale qui s'est plongée dans la traduction du Terrier de La Marette datant de l'an 1358 (voir précédent Gluiras Infos), était en visite à Gluiras. L'objectif de cette première visite était de découvrir la commune de Gluiras qu'elle n'avait imaginé, jusqu'à maintenant, qu'à travers le bas latin, et de se familiariser avec les lieux qui apparaissent dans les textes qui sont en cours de traduction. On constate que nombre de hameaux existaient déjà avec un nom proche de celui d'aujourd'hui. Par contre la difficulté qui apparaît est l'identification de certains lieux-dits cités dans le document.



AM Michaux a pu rencontrer Monique et Pierre Simonot, qui sont un précieux soutien par leur connaissance des lieux et leurs compétences d'historiens. Patrick Aurenche, lui aussi présent lors de cette journée, est particulièrement intéressé par le travail entrepris puisqu'il est en possession d'un terrier de 1470 concernant sa propriété de Tournay, sur la commune de Beauvène. Anne-Marie Michaux a également fait la transcription de ce terrier.

Avec la visite des hameaux de Chalan, Fougeyres, Fougeyrolles le matin, un déjeuner au Relais de Sully, puis la visite de La Marette et Cols l'après-midi, la journée a été bien remplie.

Un grand merci à Marcelle Roche, Jean Blaise, René Delarbre, Marcel Méo qui nous ont gentiment accueillis et qui ont pu apporter quelques informations intéressantes à « notre » chercheuse. Anne-Marie Michaux devrait revenir en octobre pour un séjour un peu plus long, avec peut-être dans ses bagages une première traduction intégrale du terrier !

D'ici là, elle serait très intéressée de faire des recoupements avec des documents de la même époque ou même plus récents : vieux papiers, parchemins. S'il y a des documents à décrypter, Anne-Marie est même prête à revenir spécialement du Luxembourg : un appel est lancé aux Gluirassous !

On ne peut que réitérer l'appel aux mécènes intéressés par ce travail qu'il faudra bientôt mettre en valeur (exposition, film, conférence). Enfin, merci à Patrice Forget, le maître d'ouvrage de cette opération, qui est toujours aussi motivé pour la conduire à son terme.

8 mai 2016 : Gluiras

Assistance clairsemée pour cette cérémonie du souvenir. Après lecture du message du Secrétaire d'état en charge des Anciens Combattants et de la Mémoire, Loryne et Jade, deux jeunes filles du village ont, au son de la Marseillaise, déposé, la traditionnelle gerbe au pied du monument aux morts. Le maire a alors fait observer une minute de recueillement

Mr le maire a profité de cette cérémonie pour saluer la mémoire de Paul Manson, récemment décédé à 91 ans. Avec sa disparition c'est un des derniers résistants de Gluiras qui nous quitte.



Des cavaliers au village

On a plus souvent l'habitude de voir les cyclistes ou les randonneurs se rafraîchir à la fontaine sur la place du village.



Vie municipale

École : La fête de fin d'année clôturée une année riche en événements



Jour de fête pour les enfants de l'école ce vendredi 24 juin. Un programme chargé était proposé et parfaitement préparé par les parents de l'association du «Sou des Ecoles».

Le projet « petite cartes postales sonores » étant arrivé à son terme, le résultat final de ces 10 reportages a pu être présenté. Des photos illustrant chaque sujet, ont été projetées pendant l'écoute des reportages sonores.

Une exposition photo a permis aux parents de découvrir les activités de la classe verte natation qui s'est déroulée du 6 au 10 juin à Vassieu en Vercors. Ce séjour encadré par Marlène Desmaisons et Anne Felix respectivement enseignante et assistante maternelle ainsi que Sébastien Rivat parent d'élève a été une réussite. Ce cycle natation a permis aux enfants de réaliser d'énormes progrès.

Enfin les enfants ont livré une belle prestation en chantant deux chansons pour la plus grande joie d'un public conquis.

Ce moment de partage s'est poursuivi autour d'un barbecue chacun pouvant profiter, à l'extérieur de la salle des fêtes, de cette première vraie soirée d'été.



Repas de fin d'année scolaire à la cantine

Comme chaque année « la super cantinière » Véronique Garnier (avec son époux Jean Pierre au service) avait convié les parents et les employés communaux pour le dernier repas de l'année scolaire. Quelques élus sont aussi venus partager ce chaleureux moment d'échange.

A cette occasion la cantine s'était délocalisée à l'extérieur de la salle polyvalente où la quarantaine de convives a pu apprécier la qualité de la cuisine de Véronique.

TAP: les enfants découvrent l'apiculture et « passent » à la radio RDB

Le projet « petites cartes postales sonores » s'est achevé par une visite à Roubuols chez l'apiculteur Vincent Canova. Ce passionné a captivé son jeune public par son exposé sur le travail des abeilles en se pliant volontiers au jeu des questions préparées par les écoliers.

Lors d'une sortie de la classe à RDB (Radio des Boutières), au-delà de découvrir un studio d'émission radio, les enfants et les intervenantes sur le projet, Marlène Desmaisons professeur des écoles de la classe et Margherita Caron la réalisatrice, ont pu présenter leur travail à l'antenne.

Il faut souligner que ce beau projet a pu voir le jour grâce au soutien du PNR des monts d'Ardèche (1 000 €), mais aussi des parents d'élèves à travers le sou des écoles (500€). Le CCAS, grâce aux dons dédiés à ce projet, a pu intervenir à hauteur de 1200€. Enfin la commune a complété l'enveloppe, pour 1500€, afin de boucler le budget de 4 200 €.

Le résultat final de ces 10 reportages a été présenté à la fête de l'école (lire par ailleurs) et au siège du PNR à Jaujac. Par ailleurs, ces cartes postales sonores seront diffusées au fil de l'été sur RDB.

Un grand merci à tous ceux qui se sont gentiment prêtés à ces reportages : Nicole Lextrait (cueillette des châtaignes), Vincent Couthial (mur en pierres sèches), Roger et Emilienne Mercier (Gluiras dans les années 50), Caroline et Etienne Fayard (la chévrerie), Roland Vignal (jardinage à l'ancienne), Sébastien Darnaud (les secrets de la rivière), Sylvia et Didier Blache (les plantes médicinales), Vincent Canova (l'apiculture), Jean Pierre et Elisabeth Vergne (le four à pain), Nicolas et la Radio Des Boutières.



Comme chaque fin d'année, à l'initiative du Club Omnisport des Châtaigniers(COC), les « olympiades » ont réuni les enfants des écoles de Gluiras, Albon, Marcols, Issamoulenc, Saint Julien Du Gua, Saint Etienne de Serre et Beauvene, soit plus d'une centaine d'enfants, pour une journée d'initiation aux disciplines de l'athlétisme.

Cette année c'est le magnifique stade de Cintenat qui accueillait les jeunes sportifs encadrés par les spécialistes de la ligue d'athlétisme d'Auvergne assistés par des animateurs du Conseil Général.

Bravo et merci aux organisateurs du COC pour cette 15ème édition réussie.

MARQUINIERE GENTON

S.A.R.L.
HAVOND Mickaël
GENTON Ludovic

06 99 01 48 95 M. Havond
06 31 38 78 23 L. Genton

Fics - 07790 CLUIRAS - 04 75 29 28 82
srhavondgenton@aol.com

MAROQUINIER
RESPONSABLE
& DURABLE

www.sis-fr.com
(+33) 3 81 43 23 11

SARL VIALLET

Mobile : 06.80.85.14.97
Tel : 04.75.65.48.26

07790 Cluiras
Maugny

Maçonnerie Générale
(neuf & rénovation)
Couverture & Charpente
Doutillage

Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

CAPCA : deux réunions à Gluiras



Comité de direction de l'office de tourisme le 26 avril.

Le comité de direction de l'OT a pris pour habitude de délocaliser ses réunions afin que chacun des membres appréhende mieux notre territoire. C'était au tour de notre commune d'accueillir la dizaine de membres. Vers 16h30, ceux qui ne connaissaient pas notre village ont eu droit à une visite guidée par le maire. A 18h la réunion s'est tenue dans la salle du conseil avec, principalement à l'ordre du jour, la mise en place du site internet. Une ébauche fut présentée et un débat autour du cahier des charges à proposer pour l'appel d'offres en recherche du futur prestataire, a été conduit par le Président Alain Sallier, assisté du Directeur de l'OT, Fabrice Di Russo. Plus d'informations sur le site en gestation : www.tourisme-coeur-ardeche.fr. Après la réunion, les participants ont pu déguster, autour d'un verre, quelques préparations du Relais de Sully. Tous se sont montrés ravis de cette visite.

Conseil communautaire à Gluiras le mercredi 8 Juin.

Dans son mot d'accueil, le Maire a remercié la Présidente de la CAPCA d'avoir accordé la réception de ce conseil communautaire à la commune de Gluiras. Une manière de matérialiser notre appartenance à la CAPCA. En effet, dans ces réunions, on parle plus souvent, et c'est naturel, de Privas, La Voulte ou Le Pouzin que de Marcols les Eaux, Freyssenet, Ajoux ou Gluiras. Il a aussi remercié l'ensemble des conseillers pour leurs nombreux témoignages de soutien lors du décès de Georgette Armand la première adjointe qui aurait été tellement fière d'accueillir ce conseil communautaire. Une douzaine de délibérations étaient proposées au débat. La délibération la plus discutée fut celle concernant le pacte financier et fiscal liant les communes et la CAPCA, pacte qui a malgré tout été adopté. Ce pacte analyse les marges financières de la CAPCA et celles des communes afin de définir un certain nombre d'orientations financières pour l'avenir. Vous trouverez le détail des propositions sur le site de la CAPCA : www.privas-centre-ardeche.fr. Comme de coutume après le conseil, le verre de l'amitié a permis d'échanger et de poursuivre les débats. Ce sont nos deux restaurateurs (Relais de Sully et Echoppe du Bon Berger) qui avaient, à la demande des services de la CAPCA, préparé quelques unes de leurs spécialités, lesquelles furent fort appréciées.

GA ANTHONY MOINS
Les Goudronneurs Ardéchois
Accès et abords de villas - Voiries communales
Parkings - Constructions routières...
07360 St Michel de Chabrillanoux
06 67 17 28 15
www.goudronneurs-ardechois.fr

FRECH
BLONDE
FRECHET BOISSONS
EURL EPIC
Quartier Lesjeux 07300 Les Ombres sur Epinois
Tel : 04 75 66 07 07 / Port : 06 08 93 66 91

PLOMBERIE
Sylvette Ranc
645, route de Charensol
07190 Saint-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 44 67

DOSSIER : Analyse Financière et fiscale des communes de la CAPCA,

Etabli par KPMG, (le cabinet qui accompagne la CAPCA dans l'évaluation des charges transférées), et livré il y a quelques semaines, cette analyse avait, entre autres objectifs, celui d'évaluer la marge financière de chaque commune ainsi que son poids d'endettement. Cet audit intéressant permet de situer notre commune parmi les 35 communes de la CAPCA. Il est établi sur les données budgétaires de 2014, l'année des élections et de l'intégration de la commune dans la CAPCA. Bien évidemment il n'est réellement pertinent que pour les communes d'une taille voisine de la notre, c'est pourquoi, tous les chiffres sont rapportés à ceux de notre strate. Nous vous livrons une synthèse de ce rapport de 62 pages.

Equilibres financiers

Lexique pour tout comprendre :

Excédent Brut de Fonctionnement (EBF) = Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses Réelles de Fonctionnement

L'EBF permet d'appréhender la marge dégagée annuellement par la Commune, dans le cadre de son fonctionnement, en calculant le solde entre ses recettes de fonctionnement courant (fiscalité, produits des services publics, dotations, locations...) et ses charges de fonctionnement (achats en tout genre, charges de personnel, contributions à des syndicats, subvention aux associations...).

Capacité d'Autofinancement Brute (CAF brute) = EBF -charges financières

La CAF brute permet de mettre en avant la marge dégagée par la Commune pour financer ses dépenses d'équipement et le capital de l'emprunt qu'il lui a été nécessaire de contracter pour le financement de ses dépenses d'équipement antérieures.

Capacité d'Autofinancement Nette (CAF nette) = CAF brute -remboursement du capital

La CAF nette permet de distinguer l'autofinancement réellement disponible pour le financement des investissements.

Ratio	EBF/hab Ramené à la strate	CAF nette ramenée à la strate	Encours dette/hab	Capacité dynamique de désendettement
Classement de Gluiras sur les 35 communes de la CAPCA	5ème Très bon classement du fait de quelques recettes exceptionnelles	12ème Le niveau élevé des annuités dégrade l'EBF dégagé	2ème Commune la plus endettée avec 2200€/hab en 2014 et donc des annuités très élevées	16ème avec une durée de 5 ans soit un classement très moyen malgré un EBF important

Dynamique fiscale

Objectifs :

L'étude de la fiscalité permet de mesurer le dynamisme de la fiscalité et son poids dans l'ensemble des recettes communales pour déterminer sa capacité à absorber la croissance de charges et identifier le levier fiscal disponible. Il s'agit donc de mettre en avant la progression moyenne des produits de fiscalité, à taux constant (celui de 2015), afin de pouvoir apprécier l'évolution réelle des bases.

L'analyse de la pression fiscale permet d'anticiper la réflexion sur les marges de manœuvre disponibles pour la Commune en matière d'augmentation de la fiscalité en observant :

- l'évolution de la fiscalité sur les dernières années (stabilité, hausse...) : pas d'augmentation du taux depuis 2014 mais augmentation des bases.

- l'effort fiscal = (produit des impôts ménage + TEOM) / Potentiel Fiscal 3 taxes. C'est la mesure de la pression fiscale par la comparaison des produits effectifs de l'imposition communale par rapport aux produits théoriques dont la Commune pourrait disposer si elle appliquait les taux moyens nationaux.

Le rapport entre l'indicateur communal et l'indicateur de la strate permet de renseigner sur le statut de la Commune par rapport à des Communes de même profil. Selon que : EF/EF strate est inférieur ou supérieur à 1, le contribuable est moins ou plus imposé que le contribuable moyen de la strate.

Ratio	Taxe d'Habitation (TH)	Taxe Foncier Bâti TFB	Potentiel fiscal	EF/EF strate	Revenu moyen/habitant
Classement Gluiras sur 35 communes	14ème Pression plutôt élevée pour les occupants (par rapport aux 35 communes)	26ème Pression plutôt faible pour les propriétaires	70% de celui de la strate Gluiras a donc une richesse fiscale inférieure à sa strate	1.05 Gluiras exerce une pression fiscale légèrement supérieure à celle de la strate	20ème Gluiras est parmi les communes à revenu modeste de la CAPCA (15% inférieur à celui de la strate)

EF/EF strate >1 montre que la marge de manœuvre sur l'effort fiscal est faible puisque notre commune est déjà parmi les communes à forte pression fiscale, ceci alors que les taux n'ont pas évolués depuis 2014.

Le revenu moyen par habitant étant inférieur à celui de la strate, cela limite encore les possibilités d'augmentation car, potentiellement, le contribuable de Gluiras absorberait moins facilement une hausse de fiscalité.

Finalement, au-delà de situer notre commune parmi les composantes de la CAPCA, cette analyse confirme notre situation : **un endettement interdisant de financer nos investissements par l'emprunt, au-delà de l'indispensable entretien de la voirie, combiné à des recettes fiscales qui ont quasiment atteint leur limite.** Les investissements incontournables à venir seront donc financés par des recettes nouvelles (locations) ou exceptionnelles c'est-à-dire vente d'une partie du patrimoine.

Vie associative

Avec Anim'Gluiras

La sortie à Aigues Mortes : organisée en partenariat avec le CCAS. Une vraie réussite, la cinquantaine de participants est revenue ravie de cette escapade. Découverte des canaux en bateau avec repas à bord puis visite de la vieille ville. Vivement la prochaine sortie.

Fête de la musique : pour cette deuxième édition, initialement prévue sur la place du village, les organisateurs ont dû se replier vers la salle des Fêtes compte tenu du temps très incertain. L'association Anim' Gluiras avait concocté un bien beau programme :

Le groupe de Country venu de Vernoux qui a quand même pu livrer sa prestation sur le podium monté en extérieur. Il a été suivi par une belle démonstration de danses orientales.

Les enfants de l'école ont ensuite conquis le public avec leur titre fétiche de Kids United « on écrit sur les murs ». La suite de la soirée a été animé par le groupe « Gaston et Cie » qui a fait danser le public jusque tard dans la nuit.

Autour de la buvette ou installé aux tables, sous le chapiteau le public pouvait déguster la soupe au pistou et les barquettes de frites/saucisse proposées par les organisateurs.



Le conseil municipal plantait son 3ème « pibou »

C'est désormais inscrit au calendrier de l'été, le premier samedi de juillet le conseil municipal plante un nouveau « pibou ». Ce samedi 02 juillet plus d'une centaine de personnes sont venues partager ce moment et... la paëlla qui était au menu.



Après l'apéritif offert par le conseil municipal, un marronnier du japon était planté à proximité de la nouvelle école. Moment d'émotion puisque l'ensemble des conseillers arborait un tee-shirt blanc siglé « Geo » en mémoire de Georgette Armand, leur première adjointe, qu'ils avaient accompagnée pour son dernier voyage le 30 mai dernier. Ce 3ème « pibou » lui était évidemment dédié.

Dans son bref discours, le maire, après avoir évoqué Georgette, a rappelé la symbolique du Pibou et souligné qu'ainsi chaque année le conseil municipal pouvait se remémorer pourquoi il était là : servir au mieux la population qui lui a confié la responsabilité de la commune.

L'équipe municipale a ensuite assuré le service des convives répartis à l'extérieur de la salle des fêtes puisque l'orage, menaçant en fin d'après-midi, avait fort heureusement décidé d'épargner la fête.

Un nouveau festival à Gluiras

Il y a le festival international d'automne dont la réputation n'est plus à faire et qui depuis trente ans attire de nombreux visiteurs dans notre commune.

Il y aura désormais un festival d'été. L'association Voix Sur Scène (diffusion de la chanson francophone d'interprétation) a établi ses quartiers dans notre village pour cet été en nous proposant son 1er festival à Gluiras, avec l'objectif de pérenniser l'événement.

Cette année, Voix Sur Scène organise "deux fois quatre jours" de festival de la chanson d'interprétation, fin juillet et début août, afin de cerner au mieux, pour les années futures, la meilleure période pour satisfaire les festivaliers.

La municipalité a accepté avec entrain et grand plaisir d'héberger ce nouveau festival dans l'ancienne école.

Voix Sur Scène a demandé à Alain HIVER d'assurer les quatre récitals de ce premier festival.

Son talent reconnu est pour nous, un gage prometteur de succès. Nous vous invitons à naviguer sur son site : www.alain-hiver.com

Pour ceux qui ne connaissent pas encore cet interprète, (qui est aussi auteur compositeur), Jean FERRAT a déclaré publiquement au cours d'un concert en sa présence, au Théâtre de Vals les Bains, le 2 mars 2007 : "Alain HIVER est mon meilleur interprète".

VOIX SUR SCENE
LA CHANSON FABRIQUE DE L'HUMANITE

L'ANCIENNE ECOLE - GLUIRAS
DEBUT CONCERT : 21 H - RESERVATIONS : 06.63.06.87.36
ENTREE CONCERT : 15 € - DEUX CONCERTS : 25 €
QUATRE CONCERTS : 45 €

JUILLET		AOÛT	
LUN. 25	FERRAT	LUN. 8	
MAR. 26	BEART	MAR. 9	
JEU. 28	BRASSENS	JEU. 11	
VEN. 29	MOUSTAKI	VEN. 12	

Se retrouver à Gluiras : L'Échappée de San Berger à Le Relais de Sully

5ème Trail des Châtaigniers

dimanche 26 juin :



Ils étaient 104 coureurs au départ du Trail, répartis entre le 25 kms et le 12.5 km. Par ailleurs après le départ des coureurs ce sont 235 randonneurs qui se lançaient à la découverte de nos contrées. L'engouement pour cette belle manifestation sportive organisée par l'association « les Légremis » ne se dément pas.

A l'arrivée un solide casse-croûte ardéchois, servi à l'extérieur de la salle des fêtes, attendait les participants. Tous étaient unanimes : « organisation sans faille, panorama superbe et, cerise sur le gâteau, temps idéal ».

La remise des récompenses s'est faite en présence de Laetitia Serre conseillère départementale et présidente de la CAPCA ainsi que du maire Marc Tauleigne.

Rappelons que l'organisation d'un tel événement mobilise plus de 40 personnes le jour J mais aussi tous les bénévoles des Légremis, 6 mois en amont, pour préparer le tracé. Les deux coprésidents, Marcelle Michel et Pierre Combette, peuvent être fiers de leurs « ouailles ». Bravo et merci pour cet événement qui participe largement à la notoriété de notre commune.

NOUVEAU CIRQUE - Le spectacle « NO MORE » enchante le public

Après l'annulation du 22 mai ils étaient à Gluiras le vendredi 17 juin à l'extérieur de la salle des fêtes.

4 acrobates à l'échelle de l'Homme ! Une création de la Compagnie La Tournoyante (07). Mise en scène et conception : Simon Carrot. Avec : Hemda Ben Zvi, Mosi Abdu Espinoza Navarro, Amir Guetta, Jonas Julliard.

Comme annoncé dans la programmation, spectaculaire tout autant que symbolique, « No More » a été l'occasion de découvrir quelques exploits mais aussi de voir à l'œuvre le fonctionnement d'une petite société qui comme les nôtres a placé la compétition au plus haut de son échelle des valeurs !

Combinant exploit technique, musique et expression corporelle ce spectacle sans paroles délivre son message. Chacun au gré de son imagination peut interpréter ce ballet qui tient le public en haleine durant près d'une heure. Un vrai bonheur.

Un grand merci à la CAPCA d'avoir inclus Gluiras dans cette tournée qui d'ailleurs s'est achevée chez nous. Les 70 spectateurs ont été emballés devant la qualité du spectacle et le professionnalisme de la troupe. D'ores et déjà la commune s'est positionnée pour accueillir un nouveau spectacle l'an prochain. Il faut rappeler que la participation de 5 € demandée aux spectateurs ne couvre évidemment pas les frais d'un tel spectacle. La CAPCA assure une partie du financement dans le cadre du projet « Ardèche, Terre d'Artistes » (voir bulletin précédent). La commune n'avait à sa charge que l'accueil de la troupe (repas midi et soir) et le verre offert aux spectateurs après le spectacle pour leur permettre d'échanger avec les artistes.



Comité des fêtes

Soirée Paëlla

Le mercredi 13 juillet en soirée, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées au théâtre de verdure à l'Hermet (qui par convention est toujours géré par le CDF) pour une soirée Paëlla.

Une paëlla succulente, servie dans ce cadre verdoyant par une fraîche soirée d'été, de quoi passer un bon moment d'autant que l'animation de G. G. Gibson venait apporter l'indispensable note musicale.

Vente d'une partie du matériel de la salle des fêtes. (en réponse à la dernière page du VAG N°168).

Comme vous le savez la municipalité a repris la gestion de la salle des fêtes (comme cela se fait dans toutes les communes alentours). Décision peut-être incomprise par une part de la population mais bien comprise par une autre part, les proportions restant à déterminer. Un vote futur vous permettra de préciser ces proportions.

Nous avons naïvement pensé que l'équipement de la cuisine et la vaisselle, certes payés par le CDF, mais largement remboursés par l'encaissement des locations et l'usage à titre gratuit de la dite salle, durant 12 ans, par le CDF seul, faisait partie intégrante de cette salle.

D'autant que la commune, sans recette de fonctionnement pour cet équipement, continuait à en payer les charges avec nos impôts (remboursements d'emprunt, chauffage et électricité).

Le juge des référés (qui juge l'urgence), a rejeté notre demande de **maintien du matériel dans la salle en attendant le jugement sur le fond** par le tribunal administratif. Nous avons effectivement décidé de poursuivre notre démarche, non par obstination mais par conviction du bien-fondé de notre demande et pour avoir une réponse sur le fond. Peut-être seront nous déboutés (réponse dans quelques mois), peut être cette démarche n'est pas raisonnable, à vous d'en juger. Nous nous en remettons au TA, mais rassurez vous, quoiqu'il advienne, nous n'irons ni en appel ni en cassation comme ce put être le cas dans d'autres affaires communales.

En attendant, fort malheureusement, ce matériel a été vendu 13 900 € à la commune de Veyras (qui a été informée de la situation). Rappelons que ce même matériel avait été proposé à la commune de Gluiras, par le CDF, pour un montant de 23 500 €. Pour cela aussi, nous vous laissons juges !

En Bref ...

Deux nouveaux bacheliers sur la commune

Clément FAURIEL reçu au Bac Sciences et Technique Industrielle et **Benjamin FAYARD** au Bac Sciences Economique et Sociale (mention Bien). Clément va continuer dans la maintenance des systèmes automatisés et Benjamin en Sciences Politiques. Bravo et très bonne continuation à tous les deux.


Baignade de Fontugne

Elle a été frappée d'interdiction de baignade suite à une pollution ponctuelle. Tout est rentré dans l'ordre quelques jours plus tard. Pensez à consulter le site de la commune pour toute information sur la qualité des eaux de baignades.

Mairie de Gluiras
Tél: 04 75 66 74 30
www.mairie-gluiras.fr
Courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr
Directeur de publication : Marc Tauleigne
Comité de rédaction : municipalité de Gluiras
Crédits photos : Géraldine Courthial, mairie.
Graphisme : GRAPHÉOL
Impression : Municipalité de Gluiras

AUBERGE
RESTAURANT GASTRONOMIQUE
CHAMBRES

Le Relais de Sully
GLUIRAS



☎ 04 75 66 63 41
e-mail : lerelaisdesully@orange.fr
www.lerelaisdesully.com
gps : long. 4.55 - latt. 44.85

POMPES FUNÈRES

plus de 25 ans d'expérience

SARL VALLA

Service complet de funérailles
Transport de corps toutes distances
Travaux sur tombe - Plaque - Gravure

CONTRATS OBSÈQUES

MARBRERIE

Menuiserie Générale - Charpente - Vitrage



Le Moulinon
07190 St Sauveur de Montagut
Tél. 04 75 66 25 70
Tél./Fax 04 75 66 25 87

Agenda

Samedi 23 juillet :

Fête de l'amitié, au village, à partir de 19h repas tiré du sac, apéro, musique.

Dimanche 24 juillet :

Vers 10h : extérieur SDF, passage de vieilles voitures (organisé par le CDF). A 12h fête de la paroisse protestante.

25-26-28-29 juillet à 21h :

Festival de la Chanson Française avec Alain Hiver qui chante respectivement, Ferrat, Béart, Brassens, Moustaki.

Jeudi 28 juillet 18h30 :

Réunion publique de présentation des travaux de révision du PLU.

Vendredi 29 juillet 20h :

Conseil Municipal.

8-9-11-12 août à 21h :

Festival de la Chanson Française avec Alain Hiver qui chante respectivement, Ferrat, Béart, Brassens et Moustaki.

Samedi 13 août :

Nuit des étoiles avec les Legremis, départ de la place du village vers 19h30, pique-nique (repas tiré du sac) à St Genest Lachamp.

Dimanche 14 août à partir de 12h, à Moulancher :

Fête des moissons. A midi repas sous chapiteau et, ensuite, les machines anciennes seront en action sur le site pour la moisson et les battages. Le soir, soupe aux choux.

Samedi 20 août à partir de 19h30 :

2ème soirée théâtre du CCAS (troupe lyonnaise) Buffet et Buvette.

De septembre à décembre quelques prévisions, dates à confirmer, voir affichages divers ou téléphoner en mairie.

Samedi 10 septembre 20h : Anim'Gluiras propose une soirée Karoké

Samedi 1er octobre : goûter organisé par « Ensemble et Solidaires »

Samedi 15 octobre après midi et soirée : l'AJAFE organise « l'espeyade » et un repas « châtaigne » dans le cadre des Castagnades qui se poursuivront à St Pierreville le dimanche

Samedi 22 octobre à partir de 19h : 3ème soirée théâtre du CCAS (troupe de Puy St Martin)

28, 29, 30 octobre : 30ème Festival International organisé par le CDF

Dimanche 06 novembre à 12h : CCAS et Partenariat Centre-Ardèche/Burkina Fasso, repas choucroute

Samedi 26 novembre : LOTO du Sou des écoles

Samedi 17 décembre : repas des seniors et Noël des enfants

14 à GLUIRAS
AOUT lieu-dit MOULANCHER
FÊTE de la MOISSON



Moissons & Battages à l'ancienne

10h : CULTURE au champ sous chapiteau
11h : REPAS CAMPAGNARD sous chapiteau
12h : Exposition de vieux objets
13h : Diverses ANIMATIONS
• Vannerie
• Fargeron
• Lancer de bonte de foin
• Exposition de vieux objets
• Sourd crêpes
• Démonstration pain cuit au four à bois
• Actrices enfants...

14h : SOUPE AUX CHOUX

Repas midi : Adultes : 1,8€
5-12 ans : 1,0€
de 5 ans : 0,50€
Repas soir : Soupe aux choux 7€

Reservations des repas : 06 46 27 30 93 (limitation places payantes)

VOIX SUR SCENE

LA CHANSON FABRIQUE DE L'HUMANITE



SECTIONS DE LA CHANSON FRANÇAISE EN INTER-SECTION

L'ANCIENNE ECOLE - GLUIRAS

DEBUT CONCERT : 21h - RESERVATIONS : 06 62 32 63 27
FINIRIE CONCERT : 19h - ENDS CONCERT : 23h
QUATRE CONCERTS : 149 €

JUILLET	AOUT
LUN. 25	LUN. 8
MAR. 26	MAR. 9
JEU. 28	JEU. 11
VEN. 29	VEN. 12

Le moulinon à Gluiras | L'Échappée de Ben Berger à St. Rémy de Lody